

DÉVELOPPEMENT

RÉSEAU DE RECHERCHES ACTIONS SUR LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Proposition pour un réseau Sud-Sud-Nord

Pour citer cet article

Perier J.-P. [2003], Réseau de Recherches Actions sur la Démocratie Participative. Proposition pour un réseau Sud-Sud-Nord, document électronique disponible sur

Résumé

Au Sénégal, comme dans de nombreux pays africains, se développent des mouvements sociaux et politiques d'origine paysanne ou citadine qui revendiquent une participation des populations dans l'ensemble des processus de décision et qui s'impliquent non seulement dans le plaidoyer, mais dans des actions concrètes d'auto-organisation visant l'éducation populaire, l'amélioration des conditions de vie, la défense d'intérêts, etc. Généralement ces initiatives et les dynamiques qui sont générées, sont portées par des leaders, des groupes ou des associations qui développent une démarche de recherche action populaire. C'est à travers ces interactions entre réflexions et actions que les apprentissages pour un changement d'échelle des mouvements s'effectue.

Table des matières

LA COMMUNALISATION, ÉTAPE VERS UNE GESTION PARTICIPATIVE ET CITOYENNE DES POPULATIONS DE LEUR ENVIRONNEMENT.

LA DÉMOCRATIE LOCALE DOIT ELLE REPOSER SUR UN CONSENSUS SOCIAL : LE CAS DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YOFF , DIX ANS DE RECHERCHE-ACTION.

LA RUR-BANISATION, RECHERCHE-ACTION SUR DES ALTERNATIVE À L'APPAUVRISSMENT DES RURAUX ET DES URBAINS

Stratégie de résistance frontale

Stratégies d'anticipation et utilisation de ressources juridiques et législatives

Stratégies de négociation

Stratégies de construction institutionnelle

DÉMARCHES, MÉTHODES ET OUTILS POUR UNE PLANIFICATION ET UNE GESTION PARTICIPATIVE COMMUNALE

ESPACE DE CRÉATIVITÉ POUR ENFANTS ET JEUNES

L'association d'études sur la pédagogie relationnelle (AEPR) associe des associations et groupes locaux autour de démarches d'éducation populaire pour la promotion de la démocratie participative, l'agriculture biologique et l'éducation des jeunes défavorisés. Elle appuie la capitalisation des recherches actions, notamment par leur mise en réseau. Elle favorise la mise en réseau des personnes et des groupes à tous les niveaux en se fondant sur l'hypothèse que le développement est l'affaire de tous et repose sur la valorisation des initiatives populaires, et que celles-ci témoignent des capacités d'auto-apprentissages collectifs des populations. Son but est d'élargir cette mise en réseau au Sud et au Nord.

Elle présente, dans ce document, trois résumés de recherches actions menées par ses membres depuis plusieurs années en vue de développer un partenariat avec d'autres organisations :

- La recherche action de l'ADY dans la commune urbaine de Yoff qui témoigne de la persévérance d'un petit groupe pour mettre en réseau les initiatives locales, malgré une division politique forte, qui abouti à créer un Comité Local de Développement.
- La recherche action du RENAPOPOP dans la région de Thiès qui témoigne de la créativité organisationnelle d'un groupe de jeunes paysans pour développer des initiatives sociales, économiques et culturelles, puis favoriser la mise en réseau d'organisations de base à un niveau régional pour promouvoir une alternative au modèle urbain dominant et appauvrissant.
- La recherche action du CARAF dans la commune rurale de Diofior qui témoigne d'un processus de création organisationnelle pour mettre en place, à côté de la Municipalité, d'un cadre de concertation entre tous les acteurs sociaux, culturels, religieux, politiques et économiques.

Ces témoignages de démarches de construction collective de la démocratie participative pour lutter contre la pauvreté supposent un renforcement des processus d'éducation démocratique et citoyenne au sein des organisations et des populations. Cela se concrétise par :

- des réunions et des ateliers de réflexion sur les processus d'appauvrissement et les dynamiques de changement,
- des recherches actions collectives menées par des groupes et restituées lors de ces réunions et ateliers,
- l'information des populations sur les débats, les processus de décision politique, les lois et leurs applications dans les domaines où elles sont concernées,
- l'élaboration et l'expérimentation de procédures et de règles qui favorisent la démocratie participative (rotation des responsables, contrôle des mandats, devoir de restitution, etc.),
- des échanges avec d'autres processus en cours au Sénégal, dans les pays de la sous- région et en Europe,
- la capitalisation et la diffusion de ces processus,
- des actions éducatives utilisant le théâtre, l'alphabétisation, etc.
- etc.

Ces trois témoignages se situent dans l'histoire institutionnelle de la décentralisation au Sénégal.

LA COMMUNALISATION, ÉTAPE VERS UNE GESTION PARTICIPATIVE ET CITOYENNE DES POPULATIONS DE LEUR ENVIRONNEMENT.

Historiquement les diverses sociétés qui se partageaient l'espace sénégalais avaient des structures très diversifiées de gouvernance, reflets de deux grands types de société que nous rencontrons en Afrique, les Sociétés acéphales et les Sociétés anacéphales. Néanmoins la gestion communautaire par le conseil des chefs des grandes lignées et la gestion féodale par une lignée royale choisie au sein de la noblesse, constituaient les types dominants. La constitution du peuple lebou témoigne d'une recherche d'équilibres socio-politiques qui fait souvent apparenter son système de gouvernance à une république.

La colonisation a substitué à ces divers systèmes une gestion centralisée par l'administration coloniale, s'appuyant à la base sur la chefferie et les chefs religieux. Le territoire était divisé en cercles, dont chacun était dirigé par un officier qui cumulait tous les pouvoirs et les rôles. Une évolution avait été opérée en constituant les communes de plein exercice de Saint Louis, Gorée, Rufisque et Dakar (élection d'une municipalité et d'un maire et disposition d'un budget et d'un personnel propre). A l'Indépendance, ce statut fut élargi à toutes les autres communes (mixtes ou de moyen exercice) à partir de 1960 et en 1966 un code de l'administration communale est promulgué. La création de Communautés Rurales en 1972 tentait de restructurer le monde rural : face aux inquiétudes de l'administration les Conseils ruraux n'obtinrent que la gestion foncière et restèrent sous tutelle des sous-préfets. En 1990 le régime de droit commun des communes est étendu et en 1996 le processus de décentralisation se poursuit avec la création des régions, l'érection de communes en villes, dans lesquelles seraient créées des communes d'arrondissement.

Actuellement le Sénégal compte 10 régions, 60 communes, 320 communautés rurales et 43 communes d'arrondissement. Témoignages d'initiatives :

LA DÉMOCRATIE LOCALE DOIT ELLE REPOSER SUR UN CONSENSUS SOCIAL : LE CAS DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YOFF , DIX ANS DE RECHERCHE-ACTION.

Changement social et politique dans la communauté Lébou` : le cas de la Commune de Yoff.

Issus des wolofs et des serere le peuple Lebou s'est donné une structure de pouvoir qui a conservé la primauté des lignages fondateurs et des anciens, mais a mis en place des instances de gouvernance proches du système républicain.. Ce système combine trois classes d'âge où sont représentés les hommes suivant leur âge, les droits héréditaires des segments lignagers fondateurs, la chefferie et un gouvernement. La société était hiérarchisée et les populations respectaient les règles du jeu. La cohésion du tissu social assurée par le respect de l'autorité et la solidarité y maintenaient l'équilibre. Celle-ci était renforcée par le contexte politique d'opposition aux wolofs qui justifiait une attitude défensive et exclusive. Cette cohésion a permis de développer la résistance à l'extérieur et au "progrès" puisque les valeurs traditionnelles y sont importantes; et les populations ont une culture spécifique qui fonde l'identité collective sur des liens de solidarité. La conversion à

l'islam a réduit le pouvoir social et culturel des femmes au bénéfice des chefs religieux. Le mode de production associait le système agro-pastoral à celui de la pêche.

Les contacts avec les colons français ne modifièrent pas cette structure, ni son sous-bassement idéologique, par contre ils favorisèrent une ouverture. Les changements les plus importants jusqu'aux années de l'Indépendance ont été dans le mode de production avec le développement de la pêche et la scolarisation. Des acteurs nouveaux apparaissent, les pêcheurs et les intellectuels ; leurs intérêts les portent à l'ouverture et la société lebou va se fragmenter et perdre sa cohésion. A l'Indépendance l'identité sénégalaise va se superposer l'identité lebou. Le jeu du pouvoir central favorisera ce démembrement de la communauté en sous-communautés et l'appropriation foncière des terres par l'Etat. Bien que le noyau traditionnel et religieux reste important, la société perd de sa cohésion et chaque famille développe sa stratégie, voire chaque individu. Le contrôle foncier a été perdu, les instances traditionnelles de gouvernance ne gardent qu'un pouvoir lointain – difficile à maintenir du fait du principe du consensus. Les investissements publics ou avantages divers résultent de négociations avec les pouvoirs publics, via les intermédiaires lebous au sein de l'administration et du parti unique. Une première tentative de gouvernance moderne et locale apparaît avec l'APECSY, elle contribuera à la fragmentation au sein même de la sous-communauté de Yoff.

A partir des années 90 de nouvelles dynamiques apparaissent, souvent issues d'initiatives plus anciennes. Elles vont aboutir à mettre en place un nouveau cadre de concertation entre l'ensemble des acteurs. La difficulté est d'associer des acteurs se différenciant plus par

des intérêts individuels et familiaux antagonistes. L'enjeu est d'identifier des intérêts communautaire à partir d'intérêts collectifs plus limités. La ré-appropriation d'une partie du domaine foncier est un exemple de ces intérêts, portée par l'APECSY, elle lui a permis de subsister jusqu'à nos jours, en s'appuyant sur un réseau d'alliés politiques et internationaux (notamment à travers les ressortissants).

C'est dans ce contexte que la recherche-action d'un petit groupe d'amis, dénommé « Vietnam », qui a été à la base d'initiatives qui ont conduit à la création de l'APECSY, va se traduire par diverses stratégies qui vont aboutir à la mise en place d'un cadre de concertation entre les acteurs. Les premières tentatives vont être menées au sein de l'APECSY, puis d'une autre ONG, puis ce groupe va se donner un cadre institutionnel, l'Association de Développement de Yoff et appuyer les dynamiques locales et les liens entre elles. C'est dans cette dynamique que sont appuyées les femmes transformatrices de poisson, les jeunes troupes de théâtre, les femmes teinturières, les mareyeuses et la création de la mutuelle d'épargne et de crédit PAMECAS. Le programme d'éducation alternative d'ENDA GRAF va appuyer les activités de l'ADY (équipement informatique, organisation d'ateliers, appuis aux classes d'alphabétisation et aux troupes de théâtre, etc.). L'ADY va prendre l'initiative de création d'un journal, qui en est à son vingtième numéro ; il rend compte de la vie locale et constitue un exemple spécifique et significatif d'éducation alternative.

A côté de l'ADY d'autres acteurs impulsent des initiatives qui peuvent être à la base de dynamiques : les femmes transformatrices de poisson négocient directement avec l'ONUDI et créent une fédération nationale, la Cellule des Encadreur des Collectivités Educatives de Yoff sert de centre de formation pour des moniteurs de colonies de vacances et des enseignants du pré-scolaire, l'ensemble des groupements de femmes se réunissent pour se concerter et se faire représenter à la Chambre de Commerce, le Foyer avec sa bibliothèque développe les activités culturelles, Jappoo, qui ressemble à ADY s'oriente vers l'amélioration de la santé, etc.

Les conflits ADY/APECSY et entre les diverses factions politiques vont prendre un nouveau tour avec la loi sur la décentralisation de 1996. En prévision de la mise en oeuvre de cette loi qui met en place une municipalité élue au suffrage universel, les diverses tendances s'entendent pour préparer un plan de développement de Yoff en organisant un forum. Il faudra attendre deux ans avant que le nouveau Maire joue le jeu de la concertation. Il s'associera aux divers ateliers de développement local organisés par l'ADY et appuiera son initiative de créer un Comité de Développement Local où se retrouvent tous les acteurs. La suspension nationale de l'ensemble des municipalités et la gestion des mairies par délégations spéciales dans l'attente de nouvelles élections relancera la course à l'élection du maire. Ne se sentant pas assez forts pour présenter une liste « Société Civile » comme à Ngor, l'ADY et ses alliés se partageront entre les deux principaux partis afin d'être représentés à la municipalité. Le nouveau Maire est l'ancien Maire de Dakar, natif de Yoff, Mamadou Diop.

Au sein de la gouvernance traditionnelle s'est opérée une rupture entre les frei yoff. Ceux qui étaient là n'ont pas satisfaits, ceux qui devaient les remplacer se sont regroupés et ont demandé leur remplacement. Ils se sont réunis à la grande Mosquée pour prendre la relève. Ils ont prétexté une nouvelle règle pour les classes d'âge ; l'âge d'entrée dans les frei a été abaissé à 50 ans.. Ils se sont réunis pour former un bureau et des commissions avec des cellules dans chaque quartier. Un atelier a été organisé pour mettre en cohérence les associations avec le président des frei qui est membre de l'APECSY, et qui a été envoyé dans les djambour. La base de ce conflit était le

renouvellement des instances de l'APECSY, aucun consensus n'ayant pu être trouvé pour convoquer une AG.

Durant cette période récente l'Etat a réalisé un programme d'investissements pour l'assainissement, la création d'un nouveau marché et la construction d'un quai de pêche.

Le nouvel enjeu est le développement des cités autour du noyau historique de Yoff. La croissance de Yoff peut être estimée au double de celle de Dakar qui est de 8% par an, ce qui signifie que la population a doublé dans les six dernières années. Les nouveaux installés sont des cadres où des familles qui bénéficient des retombées de l'émigration et qui investissent dans l'immobilier et des activités commerciales ou de services. La construction des habitations a largement précédé celle des infrastructures (le réseau d'assainissement et de routes est encore inexistant) et les équipements sociaux, scolaires et culturels tarderont longtemps à venir. Il est clair que l'enjeu des prochaines élections va être celui de la satisfaction des besoins des nouveaux arrivants, d'autant plus que le milieu social où ils se positionnent leur donne des possibilités de négociation. Dans cette perspective : quelle peut être la stratégie de l'ADY, comment les autorités traditionnelles et religieuses vont-elles s'accommoder des changements culturels qui se manifestent déjà, comment les partis vont-ils se positionner ? quel rôle pour le CDL et quelle représentativité ?

Sur un plan urbanistique Yoff associe quatre espaces principaux : une zone maritime partagée entre une zone résidentielle et de loisir, le centre religieux historique des layennes et la zone des pêcheurs. En arrière de cette façade s'est développée le noyau historique et son extension et les cités qui l'entourent. A proximité de l'aéroport demeure une zone non constructible qui se restreint chaque année et où subsiste des activités agricoles marginales. Cette évolution spatiale manifeste le changement de mode de production (pêche) et l'intégration dans le marché national qui ont amené les chefs de famille à investir dans la pêche et secondairement dans la scolarisation de leurs enfants et la satisfaction de besoins familiaux croissants. Les terres ont été négociées par les chefs de famille au détriment des héritiers, sans anticipations sur leur valeur foncière et sans transparence.

Contacts : Mbaye Thiaw, BP 8428, Dakar Yoff, 221 652 34 36

LA RUR-BANISATION, RECHERCHE-ACTION SUR DES ALTERNATIVE À L'APPAUVRISSMENT DES RURAUX ET DES URBAINS

Les cas des communautés rurales qui entourent les communes de Thiès et Tivavouane.

Conditions d'émergence de nouveaux modèles de relation ville / campagne intégrant la valorisation des ressources et des stratégies face à l'avancée des villes

Thiès et Tivavouane sont deux villes récentes nées de la colonisation. Situées sur l'axe Dakar- Saint Louis, elles ont d'abord tirées leur développement du rail et du drainage des produits agricoles vers la côte, puis d'une industrialisation naissante qui est en crise depuis les années 80, sauf dans le cas de Tivavouane qui bénéficie des retombées des Industries Chimiques Sénégalaises qui constituent la première activité exportatrice du Sénégal. Tivavouane est en outre un centre religieux important, siège de la confrérie des tidjanes. Pour les villages qui l'entourent ces deux villes constituent leur marché et leur offrent des services divers.

Les processus d'appauvrissement ont d'abord résulté de la sécheresse, de la crise de l'arachide, puis des échecs des politiques étatiques de modernisation de l'agriculture et d'industrialisation opérées depuis les indépendances et aggravées par les Plans d'Ajustement Structurel encouragés par les Institutions Financières Internationales. Associés à un défrichement important des zones forestières et à un accroissement démographique important, ils se manifestent par un exode rural qui a induit une croissance spatiale importante de ces deux villes. Il en résulte actuellement un double processus d'appauvrissement :

- une dépossession foncière importante au détriment des villages périphériques, favorisée par des attitudes spéculatives,
- une précarité importante des populations nouvellement installées qui ne trouvent pas d'opportunités d'emplois.

Un autre effet important, mais généralement ignoré, est le développement d'un modèle urbain qui exclut les activités de production agricole, d'élevage et de foresterie de l'espace de la ville. Cette exclusion tient à la conception que l'administration se fait de la ville et de la rationalité technico-économique de son fonctionnement. Sous prétexte d'anticiper de moindres coûts urbains, les conditions de lotissement excluent les activités rurales, d'où une situation paradoxale pour les migrants ruraux, auxquels ils ne restent plus qu'à se débrouiller et à vendre leur force de travail dans un marché de l'emploi inexistant.

Cette croissance urbaine est corrélative de celle des inégalités socio-économiques, car les derniers arrivants contribuent directement et indirectement au renforcement des situations de rente de ceux qui les ont précédé et ont investi dans l'urbanité, le commerce et certaines activités de petite production urbaine et de services. Ainsi donc une classe de nouveaux riches se trouvent détenteurs de moyens qu'ils peuvent investir dans l'extension foncière urbaine et des acquisitions foncières en milieu rural où ils créent des domaines agricoles modernes où les paysans appauvris vont se retrouver dans une situation de salariat précaire. On assiste donc là à l'illustration de la « croissance appauvrissante » décrite par certains économistes ;

Face à cette situation un groupement de jeunes paysans d'origine de la Communauté Rurale de Fandène est à l'origine de dynamiques de changements qui affectent autant les populations rurales qu'urbaines. Ces changements se sont d'abord manifestés par une prise de conscience des processus d'appauvrissement, la création d'organisation et de multiples initiatives sociales et socio-économiques. Ce développement d'une résistance ne s'est pas faite sans difficultés et reste encore en cours pour avoir un impact sur les politiques de l'Etat. La première organisation se dénommait Nii Jam et elle donna naissance au réseau RENAPOPOP, en 1992, lors de l'atelier de Djilor

.Le programme suivi et élaboré par Nii-Jam suite à une recherche-action sur l'auto-suffisance alimentaire s'appuyait dans sa stratégie sur trois types de leviers pour espérer une gestion durable de ces ressources :

Levier 1 : mise en réseau du tissu associatif hommes / femmes afin de promouvoir une communication horizontale par l'échange d'expériences et de recherches sur les préoccupations communes à l'ensemble des acteurs.

Levier 2 : mobilisation de l'épargne locale et création d'une Caisse d'Epargne et de Crédit pour permettre une plus grande circulation des réseaux financiers et appuyer les stratégies de survie économique portées par les individus et les groupes.

Levier 3 : l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de gestion des ressources physiques : projet de récupération des terres du plateau de Fandène (environ 1500 ha) soumis à l'érosion, refertilisation des terres sablonneuses au sud-est du village, protection des arbres souffrant de prélèvements excessifs pour le fourrage d'animaux, lutte contre l'ensablement du marigot et renforcement des outils et techniques de production.

1991 – 1994 marque une étape de jonction avec les groupes peri-urbains de Thiès et d'autres initiatives en cours, dans 7 Communautés Rurales de la région de Thiès. Cette jonction a été facilitée par l'organisation d'émissions radio auxquelles ont participé des groupes peri-urbains, des visites d'échanges et des demandes d'appui formulées par ces groupes. Le passage à une démarche inter-village est ainsi réalisée au moyen de formations, consultations réciproques et réalisation de diagnostics et programmes . Elle déboucha sur la mise en place de la RENAPOPOP. Les relations urbains / ruraux ont émergé à cette date et constituent une problématique globale à l'ensemble des groupes constituant la RENAPOPOP, association constituée à partir du réseau des OP de la région de Thiès (Recherche Nature et Population)

Au delà des éléments factuels qui permettent de saisir la problématique foncière autour de Thiès et de Tivaouane, il est intéressant de se poser les questions ci-après :

- Comment faire émerger un nouveau modèle d'aménagement qui prend en compte l'activité agricole périphérique garantissant la pérennité des outils de production des couches démunies ?
- Comment aider à consolider la dynamique de concertations en cours, animée par les leaders de la RENAPOPOP, visant une sécurité foncière, à Thiès et Tivaouane ?
- Comment faire maîtriser par les couches les plus démunies les outils et procédures de gestion foncière et renforcer leurs compétences en matière de négociation et de propositions ?
- Comment aider à capitaliser et à diffuser les enseignements tirés de ce long processus en privilégiant leur appropriation interne, afin d'éclairer les prochaines étapes?

Quatre familles de stratégies vont être mises en œuvre par les leaders du mouvement associatif de la périphérie de Thiès pour leur sécurité foncière :

Stratégie de résistance frontale

En 1994, l'ampleur des dégâts de l'extension urbaine est perçue par un nombre important d'individus attachés à leurs terroirs. Sous l'initiative d'un ressortissant du village traditionnel de "NGent", une grande Assemblée Générale est convoquée, à une salle de la mission catholique de Ste. Anne, prêtée pour l'occasion. Les délégués de 15 villages et quartiers traditionnels y sont conviés. Cette réunion sensibilise au danger de l'évolution de la ville, mais surtout à la conviction de

la possibilité d'annuler les divers lotissements effectués par l'administration locale. A cet effet, un plan de communication est mis en place avec la population et un comité d'initiative mis en place pour le suivi des décisions. Des concertations sont dès lors organisées avec 15 villages ou groupes de villages autour de la ville . Cela va se concrétiser par la constitution d'un répertoire des propriétaires des champs et forêts et une pétition qui est rédigée et envoyée au Président de la République. Aidé par le syndrome de la Casamance, le Chef d'Etat réagit immédiatement. Un inspecteur d'Etat est envoyé sur place, dans le plus grand silence. Par la suite, des aménagements administratifs sont réalisés visant les fonctionnaires s'occupant du foncier. Cette dynamique de résistance née de cette assemblée générale devient rapidement la cible des leaders du PS implantés dans les villages traditionnels. Une partie du comité d'initiative composée d'éléments du Parti au Pouvoir démissionne et s'emploie à le détruire.

Stratégies d'anticipation et utilisation de ressources juridiques et législatives

Une stratégie d'anticipation couvre une large gamme d'activités allant de l'auto- lotissement, à des activités de recherche pour une légitimation foncière pour les premiers occupants, l'immatriculation des terres auprès du Conseil Rural, des contrats de culture en forêt classée et au cadastrage des terres encore disponibles. Elle présente la caractéristique d'une exploration d'hypothèse d'action sur le terrain légal. Elles ont eu aussi un attrait économique par la mise en place de mécanismes de financement de proximité des stratégies de survie économique des groupes marginalisés par l'évolution urbaine. L'essentiel de ces actions a été soutenu à mi- parcours par un programme d'appui financé par l'UE et une ONG internationale belge.

Stratégies de négociation

En juillet 1996, une délégation de la RENAPOP prend contact avec le Maire de Thiès pour s'entretenir avec lui sur le phénomène urbain, fort des renseignements tirés à partir des activités antérieures. Au même moment, nous accueillons en visite d'échange un professeur de l'Ecole Polytechnique de Lausanne, intéressé à la problématique sur laquelle nous travaillons et mis en relation par ENDA GRAF. Le Maire nous déclare n'avoir jamais tenu au courant des conséquences des lotissements sur l'agriculture et rejette sa responsabilité car les lotissements sont antérieurs à sa nomination. Il ressort de ces entretiens une volonté du Maire de faire chemin avec la RENAPOP pour chercher les voies et moyens pour arriver à un type d'aménagement intégrant l'activité agricole. Une lettre officielle est écrite par le Maire aux autorités de l'Ecole Polytechnique de Lausanne pour une étude prospective dans ce domaine.

Dans la même foulée, une audience est obtenue avec le Préfet du département de Thiès pour présenter la préoccupation foncière. Muni de ses prérogatives de chef de l'exécutif départemental, le Préfet convoque un Comité Départemental de Développement spécial (CDC) auquel sont invités les organisations paysannes (OP= de la RENAPOP, le Maire de Thiès, le Président de la Communauté Rurale de Fandène et l'ensemble des Services techniques. Les discours des leaders de la RENAPOP forcent l'admiration des participants. A l'issue de cette rencontre, le Préfet institue par arrêté un cadre de concertation entre les collectivités de Fandène et la Commune de Thiès. Son rôle est défini ainsi : l'organisation de concertations régulières autour des questions d'aménagement, la réalisation de l'étude IMAP (Instrument et Modèle d'Aménagement Participatif), avec l'appui technique de l'Ecole Polytechnique de Lausanne, de la Mairie Thiès et de ENDA-RUP. Ce cadre de concertation devrait envisager son évolution en groupement d'intérêt communautaire, tel que l'envisagent les textes de décentralisation en cas d'intérêts communs entre une commune et une communauté rurale.

Stratégies de construction institutionnelle

Deux exemples significatifs peuvent être ajoutés à ceux qui sont présentés ci-dessus :

- Le processus de développement des mutuelles de santé. Parti d'initiatives des populations, elles se sont développées par des apprentissages collectifs et constituent actuellement une coordination régionale réunissant 32 mutuelles rurales et urbaines. Le Groupe de recherche et d'Appui aux Initiatives Mutualistes (GRAIM) en est l'émanation technique et accompagne ce processus. Ces mutuelles constituent des intermédiaires avec les formations locales (centres de santé) et régionales (hôpitaux) et initient des activités préventives.

- le Comité de Gestion de la Vallée de Fandène a pour objectif d'aménager 1500 hectares. Les différents acteurs concernés par ce projet ne partageaient pas, au début , les mêmes objectifs. Un processus de concertation d'une année a établi des liens entre les propriétaires fonciers, le Conseil Rural, l'administration les éleveurs et la fédération Niil Jam pour installer un comité de gestion qui a débouqué lez conflit et élabore le projet.

Ces deux cas illustrent l'esprit de la démarche qui est de faire dégager par les acteurs une vision collective qui reconnaît les positions et les intérêts de chacun, mais qu'ils construisent ensemble à partir des besoins communs et en réduisant leurs peurs.

A partir des dynamiques existantes par rapport à la démocratie locale, il s'agit de mettre en place un dispositif susceptible de renforcer les dynamiques d'échanges à l'intérieur des groupes et fédérations et promouvoir de nouveaux modèles de relations entre institutions locales de base et dispositifs institutionnels mis en place à la faveur de la loi sur la décentralisation. Le but est à terme d'amener le Conseil Régional à élaborer une politique rurale de lutte contre la pauvreté.

Il s'agit de partir d'une capitalisation collective qui implique tous les acteurs, notamment les élus locaux, afin de permettre aux organisations de revisiter leur parcours, de valoriser leurs compétences, d'identifier les manques et de fixer de nouvelles orientations ; en associant les autorités politiques et administratives, les institutions de développement (ONG) afin qu'elles se comprennent et construisent des espaces de synergie.

Contacts : Alphonse Tine, RENAPO, BP 3055 Thiés, Sénégal, almut.h@enda.sn

DÉMARCHES, MÉTHODES ET OUTILS POUR UNE PLANIFICATION ET UNE GESTION PARTICIPATIVE COMMUNALE

La mise en place d'un cadre de concertation entre tous les groupes d'acteurs dans la commune de Diofior.

L'importance des ressortissants pour les changements socio-politiques

Le village de Diofior est créé au 19^{ème} siècle à la suite des migrations de l'ethnie Sérère de la vallée du fleuve Sénégal vers les régions Centre et Ouest du Sénégal. Le mot « Njoofor » littéralement Diofior, signifie étymologiquement « Entente ».

La Commune de Diofior est située dans la région et le département de Fatick, dans l'arrondissement de Fimla. Elle est sur l'axe routier Ndiosmone-Ndangane à 28 km de la Nationale I Dakar-Kaolack. Elle est limitée à l'Est par le bras de mer le Sine, au Sud par la Communauté rurale de Fimla, à l'Ouest et au Nord par les villages de la Communauté rurale de Djilass.

Avant l'indépendance du Sénégal en 1960, Diofior faisait partie du Canton de Ndangane. A la suite de la réforme administrative de 1972 portant la loi N°72-25 du 19 avril 1972 qui a constitué les Communautés rurales qui porte son nom. Elle regroupe les villages suivants : Faoye, Djilass, Roh, Thiabourane, Soudiane, Dimélé, Soudiane Thiéléne, Soudiane Balla, Ndimbiding, Sorobougoume, Soumbel et Diofior lui-même.

Le décret 90-1135 du 8 Octobre 1990 érige le village de Diofior en commune. Le siège de la communauté rurale est ainsi transféré à Djilass qui a donné son nom à celle-ci.

Selon le recensement de l'année 2000, la population de la Commune de Diofior était estimée à 12.055 habitants. La population (entre 20 et 25 ans) est de 1845 ; et les femmes constituent la majorité, soit 4214. Au total il y'a 4874 hommes et 7181 femmes soit 60% de la population et les jeunes constituent les 65% (Etudes réalisées par le CARAF en mars 2002).

Les principales activités de la population demeurent l'agriculture intégrée à l'élevage, la pêche artisanale, l'artisanat rural et l'extraction de sel.

Les principales cultures sont le mil, le riz et l'arachide. Depuis un certain temps aussi, il y'a une pratique de plus en plus répandue de cultures maraîchères, fruitières (mangues) l'exploitation de bois d'œuvre et/ou de service. Le commerce de gros, demi-gros et détail est pratiqué en général par les hommes ; les femmes achètent et revendent les produits de la pêche de l'agriculture et de l'arboriculture fruitière. De plus en plus, les femmes pratiquent des systèmes d'épargne et de crédit pour renforcer leurs capacités financières à travers les groupements de promotion féminines et autres associations de femmes (Réseau des Femmes Rurales de Diofior).

La Commune dispose d'un marché hebdomadaire où se rencontrent tous les lundis beaucoup de commerçants du Sénégal et de la Gambie. Des échanges de toutes sortes de produits y ont lieu : bétail, céréales, oléagineux tels que l'arachide, tissus, fruits, et autres produits artisanaux (ustensiles de cuisine, matériels agricoles, etc.).

Les changements politiques qui amènent le PDS au pouvoir et la suspension de l'ensemble des municipalités amène les cadres ressortissants de Diofior à prendre l'initiative d'une première rencontre en novembre 2001 afin de « fédérer les énergies des différent(e) acteurs et actrices pour la promotion socio-économique et politique de la commune de Diofior, et l'arrondissement de Fimla en général ». Le 1^{er} janvier 2002 s'est tenue à Diofior une journée d'étude sur le thème « Quel cadre d'échanges et de concertation pour Diofior et sa diaspora ? ». Près de 70 personnes représentant l'ensemble des acteurs dont les élus et les associations locales ont participé à cette réunion. Le résultat a été l'élaboration d'une Convention dénommée « Ngel Maak Ne Diofior » et d'un comité de suivi. Le processus se mettra en place après les nouvelles élections locales.

Les fondements de ce processus reposent sur :

- l'absence de préparation des populations à la conception et à la mise en œuvre des processus de décentralisation et le manque de communication dues autant à l'administration, qu'au maire et aux élus locaux
- les luttes partisans et politiques et les jeux clientélistes qui les accompagnent faisant de la conquête du pouvoir communal l'enjeu principal,
- l'absence d'une dynamique organisationnelle et institutionnelle des communes qui rendrait possible la valorisation et la mobilisation des toutes les ressources locales et faciliteraient même les négociations pour des ressources extérieures.

Ce processus a pour but de :

- associer les populations à l'élaboration des programmes les concernant,
- élargir la base politique de la démocratie locale, afin qu'elle soit représentative,
- développer localement les activités économiques et industrielles .

A cette occasion une première discussion aborde les modalités de fédération ou de création d'un cadre global de discussions et de réflexion-action pour le développement de la commune, en complément des cadres verticaux existants comme l'UDVD (Union pour le Développement de Diofior), l'ASC Njofoor, les GPF (Groupement de Promotion Féminine), les GIE (Groupement d'Intérêt Economique), les APE (Associations de Parents d'Elèves), le CDL (Comité de Développement Local), l'Association des Ressortissantes de Diofior (ARD) dont les réalisations dans Diofior sont nombreuses et les appuis à ses membres sont jugés significatifs, etc.

Les deux réunions suivantes, en août et novembre 2002, vont formaliser le processus, elles se tiendront à Cambéréne, dans les locaux du CARAF et seront animées par Abdoulaye Thiam.

Lors de celle du 24 août, le groupe initiateur a comme première préoccupation d'associer les autres acteurs . C'est un groupe d'intellectuels, dont une partie vit à Diofior et y exercent les métiers d'instituteurs, animateurs, responsables d'association. S'inspirant de la démarche de recherche-action ce groupe va commencer par mettre au point une simulation sociale et politique. Bien que la convention soit ouverte à tous les habitants de Diofior, le groupe initiateur va d'abord étudier chaque acteur. La recherche-action est située dans la perspective d'un équilibre entre trois composantes essentielles du développement local : l'économie, le politique et la culture. le postulat est que chaque groupe d'acteur raisonne sa stratégie dans ce cadre, par rapport aux autres groupes, en termes d'intérêts, de forces, de faiblesses et de craintes. Sept groupes d'acteurs vivant et agissant à Diofior vont donc être identifiés et étudiés. Le groupe va alors définir la mission de Ngel Maak et son cadre organisationnel et les rôles et responsabilités du comité de suivi pour sa mise en place.

La réunion suivante va réunir le comité de suivi et se dérouler sur deux plans : l'identification des problèmes de Diofior et de solutions, et celle des activités principales à mener avec un planning de tâches pour les quatre trimestres suivants. Le plan d'action s'inspire du cadre logique : il retient quatre résultats à atteindre et les activités principales à mener. Pour mieux asseoir ce plan une analyse institutionnelle est faite par le comité de suivi sur lui-même et sur le milieu qui l'entourne en termes de forces, faiblesses, contraintes et d'opportunités. Cette analyse amène les membres du comité à rédiger le contrat de leur engagements. Un échéancier va être établi sur les cinq activités principales : organiser des concertations entre les acteurs, faire l'état des lieux, élaborer un programme (par rapport aux problèmes de Diofior), élaborer les textes juridiques de Ngel Maak et organiser son assemblée générale. Enfin la restitution est prévue à Diofior en janvier 2003.

Contacts : Abdoulaye Thiam, CARAF, BP 19161, Dakar Guediawaye, 835 06 61, pngcaraf@hotmail.com

La problématique du développement local et de la démocratie participative au Sénégal

La problématique principale porte sur :

- le développement d'une conscience collective des processus d'appauvrissement qui dégage des stratégies collectives fondées sur la solidarité, le développement de toutes les compétences et la synergie,
- l'expérimentation sociale d'alternatives organisationnelles favorisant la démocratie participative sur des principes éthiques,
- la dynamique de concertation entre les élus, les représentants de l'Etat, les responsables d'organisations et d'associations de base et les populations, seule alternative possible pour une

mobilisation des ressources,

- le développement d'une éducation PAR tous et pour tous, seule capable de relever les défis de l'ignorance qui est la base de la pauvreté,
- la promotion d'alternatives à la croissance appauvrissante provoqué par l'extension d'un modèle urbain facteur d'inégalités sociales, de marginalisation des ruraux et d'exclusion.

Proposition pour un réseau international de recherches actions sur la démocratie participative

Face à ces défis les membres de l'aepr recherchent des appuis à la poursuite de leurs recherches actions et le développement d'échanges, sous des formes diverses, afin de construire le front de résistance à l'appauvrissement, en valorisant et développant les initiatives pour une citoyenneté qui lie local et global.

Nos suggestions portent sur :

- l'accueil de représentants d'organisations afin qu'ils s'imprègnent des processus d'appauvrissement et de nos recherches actions et apportent leurs points de vue et leurs témoignages,
- un appui institutionnel à nos organisations afin de faciliter nos déplacements, l'organisation de réunions, des actions éducatives diverses, la publication d'informations, etc. ;
- des ateliers de capitalisation entre nos organisations associant d'autres organisations du Sud et du Nord,
- le perfectionnement des membres de nos associations dans les techniques de communication (dynamique de groupe, médias, informatique, etc ;
- le renforcement institutionnel de nos organisations par l'appui à la création de services à nos adhérents et aux populations en général.

Au niveau du réseau sud-sud-nord nous proposons :

- deux ateliers sous-régionaux, l'un sur la problématique de gestion des conflits et l'autre sur les dynamiques de démocratie participative dans les processus de décentralisation
- l'appui à la circulation de l'information sur les activités significatives de démocratie participative (site d'accueil, rédaction de témoignages de recherches actions, co- consultations, publications diverses),
- etc.

ESPACE DE CRÉATIVITÉ POUR ENFANTS ET JEUNES

Expérimentation à l'école primaire publique de Reubeuss (Dakar) :Initiation des enfants aux métiers de l'art. Mai – juin 2003 - Interview de Rama Ndiaye (artiste-peintre)

« Tout est parti du contact que j'ai eu avec des enfants à Saint Louis où j'avais ouvert une galerie. Des enfants s'étaient approchés de moi, d'abord par curiosité ; je parlais avec eux et je sentis j'intérêt qu'ils avaient pour toutes les formes d'expression artistique. Durant les mois d'hivernage j'improvisais un atelier de créativité pour des enfants. Nous avons fermé la galerie en octobre, suite à des intempéries ; la galerie se situait près de la plage et fut envahie par la mer à plusieurs reprises.

Cette première expérience me donna l'idée de créer une école où je pourrais accueillir des enfants non scolarisés pour les initier aux métiers de l'art. Ce projet supposait des moyens que je n'avais pas. J'ai quitté Saint Louis pour Dakar et j'ai pris des contacts avec l'AEPR qui m'a suggéré de commencer mon projet avec mes propres moyens. J'ai eu l'idée de commencer dans mon logement à Ngor en avril, mais le milieu n'était pas favorable. Alors on m'a suggéré de contacter une école primaire et de proposer mon projet. J'avais déjà pris contact avec des artistes de la rue pour travailler avec eux. Ces artistes n'ont pas de place et vendent à des marchands, certains d'entre eux s'emploient comme moniteurs ou animateurs pour des colonies de vacance organisées par les grandes entreprises.

J'ai contacté l'Inspection d'Académie de Dakar, qui a accueilli favorablement ma proposition. J'ai choisi de travailler avec l'école primaire de Reubeuss. Le directeur a été enchanté et s'est toujours mis à ma disposition. Nous avons pu occuper une salle de classe pendant deux mois, durant quatre après-midi par semaine et parfois le samedi. L'école est située dans un quartier populaire de Dakar entre la prison de Reubeuss et la gare routière de Patersen. C'est une ancienne école, connue comme une école difficile.

C'est le directeur de l'école qui a sélectionné une partie des élèves, généralement les plus faibles et les plus âgés,. Ces enfants ne poursuivent pas leurs études au-delà du primaire, les parents n'ont pas les moyens de les aider et généralement ils n'obtiennent pas le certificat d'études primaires. L'autre partie des enfants vient du quartier, ils n'étaient pas scolarisés, ce sont les moniteurs qui ont contacté des parents dans le quartier de Reubeuss. Tous les enfants candidats n'ont pu être retenus, nous avons limité l'effectif à 40, dont près des 2/3 sont des filles.

Le programme a été préparé avec le groupe d'artistes de la rue. Cela leur permettait d'avoir une activité rémunérée et de leur donner l'occasion de sensibiliser et d'initier des enfants à diverses formes d'expression artistique. Nous avons choisi d'avoir à la fois chaque semaine une activité principale et chaque jour un programme varié sollicitant les diverses aptitudes des enfants. Les activités principales se décomposaient en ateliers qui pouvaient se dérouler sur plusieurs journées, même une semaine et en accompagnement. Les ateliers ont été le perlage (fabrication d'objets en perles), la fabrication de poupées, le dessin, la peinture, la danse, la récupération d'objets et l'initiation à l'informatique. Les activités d'accompagnement cherchaient à renforcer l'apprentissage artistique par des discussions et à sensibiliser à la résolution des problèmes que rencontrent les enfants dans leurs familles et le quartier par le théâtre et les leçons de morale. Des sorties de découverte (la visite du zoo, la découverte du quartier) permirent aux enfants de faire les liens entre les activités qu'ils menaient à l'espace et l'environnement et de leur donner des idées d'illustration pour la peinture.

Le programme d'une après-midi qui durait de 15h à 18h se décomposait en quatre parties :

- une prise de contact entre les élèves et les moniteurs pour expliquer le programme de la journée, faire le point sur les activités passées,
- l'activité de l'atelier (durant 2 heures)
- une leçon de morale illustrée par des sketches,
- un moment de danse et l'évaluation de la journée.

Le premier atelier a porté sur la fabrication d'objets en perles. Cette activité a pour but de favoriser l'amélioration de la dextérité manuelle. Il s'agit de fabriquer un petit crocodile en perles, qui peut servir de porte-clef.

L'initiation au dessin a porté sur le graphisme. Cette activité a pour but d'initier à la manipulation du crayon et des outils de dessin (la règle, l'équerre, le compas, etc.). Chaque enfant a devant lui un grand carton sur lequel il s'applique à dessiner des figures, suivant son inspiration.

L'initiation à la peinture a suivi celle du dessin. Les enfants ont été invités à peindre les figures graphiques qu'ils avaient dessiné. Le résultat a été étonnant, car en suivant leur inspiration, les enfants ont projeté leur personnalité ; nous avons eu une très grande diversité de peintures. Cette première activité de peinture a familiarisé les enfants avec la manipulation des pinceaux et les couleurs. Les visites du parc zoologique et du quartier ont donné l'inspiration aux enfants pour des illustrations..

La récupération des objets a un double but, enrichir la perception esthétique de l'environnement et créer des objets à partir de matériaux récupérés. Avec des chutes de tissus récupérés par les enfants chez les tailleurs, ils ont confectionné des poupées, et avec des pots de lait et autres résidus récupérés par les enfants chez eux, des petites voitures et des cases ont été fabriquées.

L'initiation à l'informatique a été proposée par un enseignant du Lycée Maurice De Lafosse qui anime un cyber-club accessible aux élèves du lycée et accompagne le parrainage d'activités de lutte contre la pauvreté par un groupe d'élèves du lycée. Deux groupes ont été constitués qui ont fréquenté tour à tour le cyber-club. Ils se sont initiés à manipuler le clavier pour dessiner et à la messagerie pour prendre des contacts avec d'autres enfants dans le monde.

Les leçons de morale sensibilisaient les enfants sur les aspects de la vie familiale, des relations des adultes par rapport aux enfants et les problèmes engendrés par la pauvreté (drogue, vol, exploitation des enfants, etc.). L'animateur choisissait chaque jour un thème, il sollicitait l'expression des enfants sur ce thème, puis proposait aux élèves de faire des improvisations sous forme de mimes ou de sketches à plusieurs. Des enseignements étaient tirés à la fin par les enfants, après les discussions.

Chaque jour, un moment était réservé pour la danse, soit animé par le battement des mains ou par un artiste qui tapait sur un djembé (tam-tam). Cela créait un moment de détente.

La salle de classe était meublée de table-bancs et d'un tableau à craie. Pour les besoins de l'animation, les tables bancs ont été disposées en face à face pour former des petits groupes de 4 ou 6 élèves en laissant le centre de la classe libre pour les déplacements, la danse et le théâtre. Les

nattes fixaient les limites de la scène pour les sketches, mais c'est toute la classe qui se transformait en scène. Ce sont les élèves qui rangeaient l'ameublement et balayaient la classe en fin de journée.

Nous avons pu constater qu'une auto-discipline s'est vite mise en place. D'abord suggérées par l'animateur des règles de vie collective se sont instaurées. La difficulté principale a été la limitation du nombre d'élèves, la priorité a été donnée aux élèves n'ayant pas le certificat d'études à passer, mais les élèves du CM2 se sont présentés à la porte une fois l'examen passé. Bien que nous n'avions pas prévu d'évaluation, nous avons constaté un engouement important des enfants pour toutes les formes d'activités artistiques, une amélioration générale des capacités, et nous avons identifié des jeunes montrant déjà des talents.

Cette expérimentation s'est déroulée sur 6 semaines, avec deux sorties. Elle a associé un groupe de 8 personnes dont un animateur principal, une animatrice, deux moniteurs. Deux artistes pour la peinture et le djembé sont intervenus. Les parents ont été associés, ils pouvaient venir voir les enfants et ils ont été invités à la manifestation de clôture où les productions des enfants ont été exposées. Un des parents s'est proposé à donner des cours de couture, mais nous n'avions pas prévu cela dans notre budget et les ateliers. Des enseignants de l'école ont suivi les activités, cherchant à imaginer comment les poursuivre. Il faut ajouter que l'expression artistique est prévue dans le programme de l'éducation de base, mais que les moyens sont inexistantes. La Fête de clôture a été un déchirement pour les enfants qui auraient bien voulu continuer.

La TV de la chaîne ARTE, de passage à Dakar, mise au courant par les enfants de la rue est venu filmer les activités le jour de la visite de l'AEPR. Il s'agissait d'une double coïncidence, des images ont été diffusées dans TV5 Afrique dans la semaine suivante.

Le coût de cette expérimentation a atteint près de 850 000 Frcfa, en tenant de l'ensemble des coûts, sauf le travail bénévole de la coordinatrice. C'est elle-même qui a financé cette expérimentation à partir de ses activités commerciales. »

Les personnes associées :

Rama Ndiaye, coordinatrice de l'espace, artiste-peintre,

Doudou Gaye, professeur au Lycée Maurice De Lafosse,

Sénégal Ndiaye, acteur au théâtre Sorano et animateur,.

Aram Diene, animatrice,

Mandel Sow, artiste peintre,

Abdoulaye Thiam, batteur de djembé,

Mamadou Diop, moniteur polyvalent

Mame Mbaye, cameraman.

Ressources complémentaires :

Il y a 2 éléments annexés à cet article.

- Fichier : Innovations en Afrique de l'Ouest (format pdf) (154k)
- Fichier : Conditions pour un changement du paradigme éducatif en Afrique de l'Ouest (format pdf) (71k)